



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

Monsieur Dany Ouellet a été élu sans opposition le 21 avril dernier au poste de conseiller au siège n° 3, assermenté devant moi, le 27 avril 2023.

Signé.....
Présidente d'élection

Monsieur Pascal Lavoie a été élu sans opposition le 21 avril dernier au poste de conseiller au siège n° 5, assermenté devant moi, le 27 avril 2023.

Signé.....
Présidente d'élection

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du lundi 8 mai 2023, tenue à la salle de réunion du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire	
Monsieur Jean Gagnon	conseiller	au siège # 1
Monsieur Dany Ouellet	conseiller	au siège # 3
Monsieur Émile Dubé	conseiller	au siège # 4
Monsieur Pascal Lavoie	conseiller	au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller	au siège # 6

Est absente :
Madame Christine Charlebois conseillère au siège # 2

Les membres présents forment le quorum.

Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30 par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice générale.

Pour débiter, monsieur Michel Colpron, maire, demande aux conseillers présents de prendre une minute de silence à la mémoire de madame Madeleine Labonté Coulombe, résidente du rang 4, décédée le 18 avril dernier, ainsi qu'en mémoire de monsieur Sylvain Caron, résident du rang des Fronteaux Est, décédé subitement le 28 avril dernier.

2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 3 avril 2023
 4. Rapport des délégations de pouvoir
 5. Bordereaux des comptes incompressibles
 6. Comptes compressibles
 7. Transfert de crédit
 8. Correspondances
 9. Dépôt du premier rapport semestriel
 10. Renouvellement d'adhésion à la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
 11. Invitation au dîner Patriotique de la Grande Tablée
 12. Approbation de l'inscription de la directrice générale au Congrès ADMQ 2023
 13. Rémunération payable pour la tenue d'élection partielle
 14. Journée de la résistance et de la fertilité rurale 2023
 15. Communiqué des Éditions Trois-Pistoles
 16. Dossier
- 16.1. Voirie été, hiver



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

- 16.2. Étangs
- 16.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
- 16.4. Comité des Loisirs
- 16.5. Bibliothèque La Bibliotrioise
- 16.6. Corporation Premier Jalon
- 16.7. Corporation Touristique
- 16.8. Cuisine collective
- 16.9. Action municipale et famille
- 16.10. Jardins Rita de Cascia
- 16.11. L'hÉRIT Age de Sainte-Rita
17. Varia
18. Période de questions
19. Clôture de la session

2023-05-08-01

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

QUE l'ordre du jour soit accepté après y avoir ajouté les points suivants :

- 16.1.1 AUTORISATION MUNICIPALE POUR LA RÉSERVATION D'UN VÉHICULE
- 17.1. NOMINATION DE REPRÉSENTANTS SUR 2 COMITÉS

Adoptée

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 AVRIL 2023

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

QUE le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

2023-05-08-02

Adoptée

4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de Messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Charles-Édouard Viau, mécanicien et de Madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

5. BORDEREAUX DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 54 526,41\$.

6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

ATELIER SOUDURE LAURIER PLOURDE	boulons, écroux nylon	102,86 \$
BUANDERIE RDL	serviettes, salopettes, sarraux	41,39 \$
BUOPRO	copies facturables	67,66 \$
CARREFOUR CAMION RDL	tige fi rod, pliage pres, rondelle, écrou	247,57 \$
CENTRE CAMION DENIS	rid u b, washer, deepnut	121,28 \$
ENERTIE, RESSOURCES NAT. QC.	mutations	15,00 \$
GAZ-O-BARSONIC	essence, diesel et mazout	4 737,91 \$
ÉTHIER AVOCATS	récupération TPS-TVQ	98,63 \$
FCM INGÉNIERIE	travaux divers TECQ	216,59 \$
GARAGE WINDSOR	diagnostic avec DRB Dodge RAM	87,31 \$
H2LAB	analyse eau potable et eaux usées	926,70 \$
LIVRAISON M.L.	frais de transport	11,64 \$
MALLETTE	services professionnels, rapport financier, impôts	11 565,35 \$
MARGUERITE D. MICHAUD	frais de formation et déplacement	255,00 \$
MÉCANIQUE FRANCIS BOUCHARD	alternateur	316,18 \$
MULTI TECHNIQUES	remplacement antennes et allignement- redém. caméra	905,98 \$
NORDIKEAU	suivi et échantillonnage eau potable et eaux usées	2 000,57 \$
OFFICE D'HABITATION DES BASQUES	frais PSL	169,11 \$
PIÈCES AUTO TROIS-PISTOLES	fitting, lampe de travail, fusil à graisser	85,87 \$
SERVITECH	tenue à jour	1 133,20 \$
VIAU CHARLES EDOUARD	aspirateur	114,96 \$
Total		23 220,76 \$

Il est proposé par monsieur Émile Dubé;

QUE les comptes au montant de 23 220,76\$ soient approuvés et payés.

2023-05-08-03

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 23 220,76\$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière



No de résolution
2023-05-08-04 ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

7. TRANSFERT DE CRÉDIT

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon;

QU'un montant de 2 556,\$ soit autorisé pour les transferts de crédits suivants :

DESCRIPTION	DU	DESCRIPTION	AU	MONTANT
fournitures médicales	232 000 691	fournitures bureau	232 000 670	5.00 \$
téléphone	232 000 331	téléphone	233 000 331	35.00 \$
pièces-accessoires	241 400 649	analyse	241 400 411	130.00 \$
service juridique	219 000 412	comptabilité-vérification	213 000 413	500.00 \$
réclamation dommage	219 000 995	comptabilité-vérification	213 000 413	500.00 \$
entretien-réparation bur	213 000 522	comptabilité-vérification	213 000 413	1 096.00 \$
fourniture bureau	213 000 670	comptabilité-vérification	213 000 413	290.00 \$
TOTAL				2 556.00 \$

Adoptée

8. CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

Adoptée

9. DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT SEMESTRIEL

Il est proposé par monsieur Pascal Lavoie;

QUE les membres du conseil municipal acceptent le dépôt du premier rapport semestriel de l'année 2023 tel que soumis:

Adoptée

10. RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LA TABLE DE CONCERTATION BIOALIMENTAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita est invitée à renouveler son adhésion à la *Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL)*;

ATTENDU QUE cette instance de concertation a but non lucratif a pour mission de favoriser la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire afin d'identifier les enjeux déterminants, d'élaborer des solutions collectives et de mettre en place des projets structurants et mobilisateurs pour le développement et le rayonnement du Bas-Saint-Laurent bioalimentaire;

ATTENDU QU'elle regroupe des organisations représentant ou soutenant les différents maillons du système bioalimentaire bas-laurentien;

ATTENDU QUE renouveler l'adhésion coûte 10\$, annuellement;

Il est proposé par monsieur Dany Ouellet;

QUE la municipalité accepte de renouveler son adhésion à la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent au coût de 10\$, afin d'offrir notre soutien et ainsi nous donner accès à de l'information de première main concernant ce secteur d'activité primordial au développement de notre région.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 10\$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

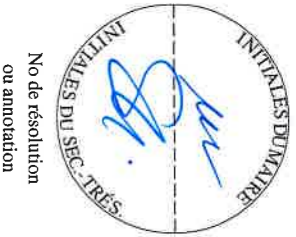
11. INVITATION AU DÎNER PATRIOTIQUE DE LA GRANDE TABLE

ATTENDU QUE la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Cyprien est fière de nous convier à sa grande table où il sera l'occasion de fraterniser suite à la célébration religieuse;

ATTENDU QUE les frais pour cet activité sont de 25,\$ par adulte;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon;

2023-05-08-07



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita mandate monsieur Danny Michaud, conseiller au siège #6 à représenter la municipalité de Sainte-Rita lors de cet événement, de payer les frais d'inscription de 25,\$ ainsi que les frais de déplacement au montant de 13.20\$ taxes incluses.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 38.20\$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

12. APPROBATION DE L'INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU CONGRÈS ADMQ 2023

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) tiendra son congrès annuel, au Centre des congrès de Québec, les 14, 15 et 16 juin prochain et qu'il avait été prévu et budgété la participation de la directrice générale afin de pouvoir bénéficier de plusieurs formations qui se prêtent à ses fonctions;

Il est proposé par monsieur Émile Dubé et résolu unanimement par les conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Sainte-Rita autorise la dépense de 650,76\$, taxes incluses, pour l'inscription au Congrès de l'ADMQ de la directrice générale et viennent que les frais reliés à la chambre et aux déplacements seront payés ultérieurement suite à l'événement.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 650,76\$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

13. RÉMUNÉRATION PAYABLE POUR LA TENUE D'ÉLECTION PARTIELLE

ATTENDU QUE les dépenses pour le scrutin du 21 mai dernier n'aura nécessité que la confection de la liste électorale de même que l'ajout des électeurs non domiciliés mais qu'il n'a pas été nécessaire de faire la révision de cette liste, les dépenses sont les suivantes :

Sergine Gagnon (présidente d'élection) 364,\$

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la dépense ci-haut soit approuvée et payée.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 364,\$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

14. JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA FIERTÉ RURALE 2023

ATTENDU QUE le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité est fier de nous offrir de devenir la **Municipalité de la résistance et de la fierté rurale pour l'année 2023;**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita a été membre du mouvement d'Opération Dignité 2 en 1971 et à participer activement aux mobilisations populaires des années 70, qui auront permis de sauver une centaine de communautés de l'Est-du-Québec, dont la nôtre et que les réalisations et les impacts des Opération Dignité auront ainsi changé le destin de milliers de familles de l'Est-du-Québec pour sauvegarder leur dignité et leur fierté de vivre en milieu rural;

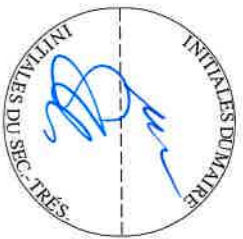
ATTENDU QU'en acceptant d'être la municipalité de la résistance et fierté rurale 2023, nous nous engageons à organiser avec eux la **journée de la résistance et de la fierté rurale**, sous forme de brunch dominical le dimanche 28 mai prochain;

ATTENDU QUE les frais engagés par la municipalité pour cet événement pourront être supportés par Voisins Solidaire en collaboration avec la MRC des Basques;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu unanimement par les conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent de devenir la **Municipalité de la résistance et de la fierté rurale pour l'année 2023**, d'organiser un événement sous forme de brunch avec la participation du Centre de mise en valeur des Opérations Dignité dont eux-mêmes s'occuperont de la portion publicité.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

2023-05-08-11

15. COMMUNIQUÉ DES ÉDITIONS TROIS-PISTOLES

ATTENDU QUE les Éditions Trois-Pistoles nous offre la possibilité d'acquérir une de ses dernières éditions soit, un exemplaire au tirage limité à 276, numéroté à la main et dédié au tarif spécial de 60\$, tout frais inclus, afin de l'offrir à notre clientèle de la Bibliothèque par notre collection locale.

Il est proposé par monsieur Pascal Lavoie;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent l'offre au coût de 60,\$ pour notre collection locale de la Bibliothèque et ainsi supporté l'œuvre de VLB.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 60,\$.
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

16. **DOSSIER**

16.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Le nivelage se poursuit dans les rangs, le tout selon l'état d'assèchement de chacun. Plusieurs trous vaseux sont apparus dans différents rangs lors de la fonte des neiges cette année, chose qui n'était pas tant répandu dans les années passées.
- Le rang du Trou-de-siffieux ouest a été ouvert par une entreprise de Saint-Cyprien après que des propriétaires d'un lot dans ce rang ont décidé, par eux-mêmes, de faire déneiger le chemin fermé à la circulation en période hivernale. Les propriétaires fautifs ont été avisés par la directrice générale que des frais de réparations leurs seraient facturés ultérieurement suite à cet action sans autorisation de notre part et ce sans respecter la période de dégel.

16.1.1. AUTORISATION MUNICIPALE POUR LA RÉSERVATION D'UN VÉHICULE

ATTENDU QUE le véhicule de patrouille (Dodge RAM 2005) de la municipalité a été inspecté par le concessionnaire (Garage Windsor) et que le diagnostic n'est pas trop reluisant;

ATTENDU QU'il y aurait trop de réparations majeures à effectuer sur le véhicule (transmission, crémillère et carrosserie), considérant l'âge du véhicule;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu unanimement par les conseillers présents;

QUE le membre du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita autorisent la directrice générale, madame Sergine Gagnon et monsieur Robert Lebel, chef d'équipe, à demeurer à l'affût de toutes offres intéressantes qui se présenteraient d'ici la prochaine année ;

ET QU'advenant une opportunité intéressante, à un prix compétitif, qu'ils sont autorisés à réserver le véhicule en attendant la prochaine séance du conseil, le tout pour un prix autour de 25 000,\$, le tout jusqu'à l'approbation du conseil.

Adoptée

16.2 ÉTANGS

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Le mécanicien du garage municipal est présentement à effectuer des modifications pour l'installation du nouveau moteur aux étangs aérés, l'installation finale sous la supervision de Groupe Voyer de Rimouski sera faite sous peu.

16.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

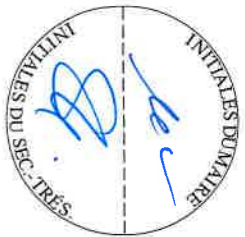
MRC :

- Conseil de la MRC le 19 avril à Notre-Dame-des-Neiges
- C.A. de la MRC le 5 avril à Trois-Pistoles
 - Prochain C.A. le 10 mai
 - Prochain conseil le 24 mai à Saint-Simon

MUNICIPALITÉ :

- Comité de revitalisation le 19 avril avec madame Sergine Gagnon

2023-05-08-12



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

16.4 COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :

- En préparation du terrain de jeux estival 2023. Nous avons été acceptés pour la subvention d'emploi été canada, nombre d'heures et de semaines à confirmer.
- Nous commençons les recherches pour une monitrice, notre prochaine réunion est prévue dans la semaine du 15 mai.

16.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIORTOISE

Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que:

- Rien de spécial, la bibliothèque est ouverte selon l'horaire habituel.
- L'AGA est prévu en juin à Rivière-du-Loup

16.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Audit de conformité le 5 avril avec mesdames Sergine Gagnon et Marguerite Michaud
- Visite du logement #3 et signature du bail
- L'AGA est à prévoir bientôt, suite à la vérification comptable.

16.7 CORPORATION TOURISTIQUE

Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :

- L'AGA est à prévoir sous peu.

16.8 CUISINE COLLECTIVE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- L'atelier du 9 mai est annulé. Si les participants sont disponibles, ils pourront le reprendre le 30 mai prochain.

16.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Madame Christine Charlebois, représentante, étant absente, aucun retour ce mois-ci.

16.10 JARDINS RITA DE CASCIA

Monsieur Pascal Lavoie, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- La prochaine étape sera de déterminer avec l'école le déroulement du projet l'école au coeur de la nature.
- D'ici la fin de mai, un emplacement sera réservé dans la serre pour les jeunes.
- Nous allons devoir refaire une demande de soumission pour le cabanon qui abritera l'électricité et la pompe pour l'eau et une décision est à venir pour la date de construction de ce dernier.
- Les toiles seront enlevées sous peu (date à déterminer).

16.11 CIMETIÈRE L'HÉRITAGE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Rien de spécial, en attente de l'arrivée du printemps.

17. VARIA

17.1. NOMINATION DE REPRÉSENTANTS POUR 2 COMITÉS

ATTENDU QUE pour le bon fonctionnement de la municipalité de Sainte-Rita, il est très important que les membres du conseil municipal participent aux rencontres ou réunions des différents comités de la municipalité;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon :

QUE les personnes suivantes soient nommées pour représenter la municipalité de Sainte-Rita sur les comités suivants suite à la tenue d'élections partielles :

- **Jardins Rita de Cascia :** Pascal Lavoie
- **Corporation Touristique :** Dany Quellet

Adoptée



No de résolution
ou annotation

2023-05-08-14

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucuns citoyens dans la salle.

19. CLÔTURE DE LA SESSION


À 20 H 40 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

QUE la présente séance soit close.

Adoptée à l'unanimité

Signé :



Président d'assemblée



Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Michel Colpron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.